

Direction générale de la mobilité et des routes DGMR Division entretien

Division entretien

Place de la Riponne 10 1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES Restriction de circulation

RC 712-C-S Route Neuve à Lavey-Village

En raison de réfection de chaussée et la construction d'un trottoir, le tronçon de la route cantonale RC 712-C-S, compris entre le giratoire de la rue Centrale et le carrefour avec la route cantonale RC 711-C-S, sera totalement interdit à toute circulation.

Du lundi 1^{er} décembre 2025 dès 07h00 Au vendredi 19 décembre à 17h00

Du lundi 12 janvier 2026 dès 07h00 Au mardi 30 juin 2026 à 17h00

- Une signalisation de déviation locale sera mise en place.
- Le chemin de la Tourelle sera mis en voie sans issue.
- L'accès au chemin des Borbeux et au chemin de Rosetan, se fera par le chemin de la Tourelle.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Lavey-Morcles Direction générale de la mobilité et des routes Division – Entretien

Avis

- Commune de Lavey-Morcles
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Aigle
- ECA, Pully, SDIS des Fortifications
- DGMR Région Est
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations
- Radio Chablais



